

LISTES DE :

- **Substances chimiques et produits galéniques**
- **Plantes médicinales**
- **Plantes toxiques**
- **Posologies**
- **Dispositifs médicaux**
- **Valeurs biologiques**

A CONNAITRE ET A RECONNAITRE

Remarque : ces listes sont fournies à titre indicatif. Il appartient à chaque faculté d'en établir le contenu qu'elle juge nécessaire pour l'évaluation et le contrôle des connaissances.

SUBSTANCES CHIMIQUES A CONNAITRE

REMARQUE :

Il revient au stagiaire d'étudier les caractéristiques pharmaceutiques de chacune de ces substances :

- inscription aux listes des substances vénéneuses
- doses d'exonération

et de connaître les spécialités pharmaceutiques correspondantes, le cas échéant.

Acétone	Menthol
Acide acétique	Mercurescéine et sels
Acide acétylsalicylique	Métronidazole
Acide ascorbique	Paracétamol
Acide benzoïque	Potassium alun
Acide citrique	Potassium (iodure)
Acide lactique	Potassium (permanganate)
Acide salicylique	Procaïne (chlorhydrate)
Acide tartrique	Prométhazine (chlorhydrate)
Alcool éthylique à 95 p 100 vol.	Propylène glycol
Argent nitrate	Résorcinol
Argent (colloïdal)	Saccharose
Caféine	Salicylate de méthyle
Calcium (carbonate)	Silice colloïdale anhydre
Camphre	Sodium (benzoate)
Cuivre (sulfate)	Sodium (hydrogencarbonate)
Eosine disodique	Sodium (chlorure)
Erythromycine	Sodium (thiosulfate)
Ether éthylique	Sodium (sulfate)
Eucalyptol	Soufre sublimé lavé
Fluorescéine	Talc
Glucose	Terpine
Hydroquinone	Théophylline
Ichtyol ammonium (Ichtyamol)	Thymol
Iode	Urée
Lactose	Violet de gentiane
Magnésium (oxyde)	Zinc (oxyde)
Magnésium (chlorure)	Zinc (sulfate)
Magnésium (sulfate)	

NB : Il est évident que le stagiaire doit connaître les produits à usage domestique tels que : alcool à brûler, ammoniac, éther de pétrole, trichloréthylène, white spirit...

PRODUITS GALENIQUES A CONNAITRE

REMARQUE :

Il revient au stagiaire d'étudier les caractéristiques pharmaceutiques de chacun de ces produits :

- inscription aux listes des substances vénéneuses
- doses d'exonération
- utilisation

et de connaître les spécialités pharmaceutiques correspondantes, le cas échéant.

Alcool iodé	Huile essentielle de menthe poivrée
Amidon de blé	Huile essentielle de niaouli
Baume du Pérou	Huile essentielle de pin
Baume de Tolu	Huile essentielle de sarriette
Beurre de cacao	Huile essentielle de sauge
Carbopols® dérivés carboxyvinyliques	Huile essentielle de térébenthine officinale
Cellulose et dérivés	Huile essentielle de thym
Cérat cosmétique (Cold cream)	Macrogols (Polyoxyéthylèneglycols, ex. PEG 400, PEG 4000)
Cérat de Galien	Paraffine
Charbon végétal officinal	Paraffine liquide (Huile de vaseline)
Cire blanche d'abeille	Polysorbates
Coaltar	Sirop de baume de Tolu
Collodion	Sirop de codéine
Eau purifiée	Sirop d'écorces d'oranges amères
Eau aromatisée de fleur d'oranger	Sirop d'ipécacuanha composé
Eau aromatisée de rose	Sirop simple
Eau distillée de laurier-cerise	Soluté alcoolique fort de camphre
Gélatine	Soluté alcoolique d'essence de menthe
Glycérol	Soluté alcoolique d'iode officinal
Glycérolé d'amidon	Soluté concentré d'hypochlorite de sodium
Glycérides hémi-synthétiques solides	Soluté neutre dilué d'hypochlorite de sodium (soluté de Dakin)
Gomme arabique	Soluté de peroxyde d'hydrogène à 3p100 (Eau oxygénée à 10 vol.)
Graisse de laine (lanolène)	Soluté faible de sulfates de cuivre et de zinc (Eau de Dalibour faible)
Huile d'amande douce	Teinture d'arnica
Huile de cade	Teinture de benjoin
Huile camphrée	Teinture de cannelle
Huile d'olive	Teinture d'eucalyptus
Huile de ricin	Teinture d'opium benzoïque (Elixir parégorique)
Huile essentielle de cannelle de Ceylan	Vaseline officinale
Huile essentielle de citron	
Huile essentielle de citronnelle	
Huile essentielle d'eucalyptus	
Huile essentielle de girofle	
Huile essentielle de lavande	

PLANTES MEDICINALES A CONNAITRE (non limitative)

REMARQUE :

Il revient au stagiaire d'étudier les caractères de diagnoses de chacune de ces plantes et de connaître leurs caractéristiques pharmaceutiques (spécialités pharmaceutiques et indications thérapeutiques).

Airelle	Houblon
Aneth	Karkadé (Hibiscus)
Angélique	Lavande
Anis	Lin
Aubépine	Maté
Badiane	Matricaire
Boldo	Mauve
Bouillon Blanc	Mélilot
Bourdaïne	Mélicse
Bourrache	Menthe
Bruyère	Millepertuis
Camomille	Noyer
Cannelle	Olivier
Carvi	Oranger amer
Cassis	Orthosiphon
Centaurée	Passiflore
Chiendent	Pensée
Coquelicot	Pin
Coriandre	Prêle
Eglantier	Psyllium
Eucalyptus	Réglisse
Fenouil	Reine des prés
Fragon	Romarin
Frêne	Sarriette
Genévrier	Sauge
Gentiane	Séné
Ginseng	Tilleul
Griottier	Valériane
Guimauve	Verveine
Hamamélis	Vigne rouge
Harpagophyton	Violette

PLANTES TOXIQUES ET ALLERGISANTES A CONNAITRE (non limitative)

Belladone	Douce amère	Sceau de Salomon
Bryone	Euphorbe	Ricin
Clématite	If	Tamier
Croton	Jusquiamé	Troène
Cytise	Laurier-Cerise	
Datura	Laurier Rose	
Dieffenbachia	Morelle noire	
Digitale	Oenanthe	

Liste limitative de posologies Doses usuelles et maximales pour adultes dans le cadre d'un bon usage du médicament

Version du 03/09/14

Pour un travail personnel, le stagiaire devra actualiser, le cas échéant, ces tableaux en recherchant les valeurs et les remarques posologiques dans les Résumés des Caractéristiques du Produit = RCP (consulter le dictionnaire Vidal® ou toute autre source documentaire actualisée).
En outre il mettra en regard des substances médicamenteuses des exemples de spécialités les contenant et la classe pharmacologique correspondante.

Dénomination des médicaments	2 ^e A	6 ^e A	Voie	Doses usuelles		Doses maximales		Remarques posologiques et réglementaires	Exemple(s) de spécialité	Classe pharmacologique
				Pour 1 dose	Pour 24 h	Pour 1 dose	Pour 24 h			
Acébutolol		+	Orale	200 mg	200 à 800 mg		1,6 g			
Acénocoumarol		+	Orale	1 à 4 mg	1 à 4 mg			Importante variabilité. Posologie strictement individuelle. Adapter selon INR		
Acétylsalicylique (acide)	+	+	Orale	75 mg à 1g	1,0 à 3,0g	2 g	6 g	Intervalle minimum de 4 heures entre les prises		
Aciclovir		+	Orale	200 mg	800 mg à 1 g					
Alfuzosine	+	+	Orale	2,5 mg	7,5 à 10 mg		10 mg			
Allopurinol	+	+	Orale	100 à 300 mg	100 à 300 mg	300 mg	600 mg			
Alprazolam	+	+	Orale	0,25 à 0,50 mg	1 à 2 mg	1mg	4 mg	Durée de prescription : 12 semaines max		
Amiodarone		+	Orale	100 à 200mg	100 à 400mg		600 mg à 1g 400 mg	⇒ Dose d'attaque ⇒ Dose d'entretien		
Amisulpride		+	Orale	50 à 200 mg	250 mg à 1,2 g					
Amitriptyline (chlorhydrate d')		+	Orale	12,5 à 50 mg	50 à 150 mg	100 mg	300 mg	Posologie d'installation progressive		
Amlodipine	+	+	Orale	5 à 10 mg	5 à 10 mg					
Amoxicilline	+	+	Orale	500 mg à 1g	1 à 3 g	3g	6g			
Aripiprazole		+	Orale	10 à 15 mg	10 à 15 mg					

Dénomination des médicaments	2 ^e A	6 ^e A	Voie	Doses usuelles		Doses maximales		Remarques posologiques et réglementaires	Exemple(s) de spécialité	Classe pharmacologique
				Pour 1 dose	Pour 24 h	Pour 1 dose	Pour 24 h			
Aténolol		+	Orale	50 à 100 mg	100 mg					
Atorvastatine		+	Orale	10 à 80 mg	10 à 80 mg	80 mg	80 mg			
Béclométasone		+	Inhala-tion	250 à 500 µg	250 à 1 500 µg		2 000 µg			
Bétahistine		+	Orale	8 mg	24 à 48 mg	24 mg	48 mg			
Bisoprolol	+	+	Orale	1,25 mg à 10 mg	10 mg	20 mg	20 mg			
Bromazépam	+	+	Orale	1,5 à 3 mg	6 à 18 mg	6 mg	36 mg	Durée de prescription : 12 semaines max		
Buprénorphine		+	Sub-linguale	0,4 à 8 mg	Jusqu'à 16 mg			Traitement substitutif de la dépendance majeure aux opiacés		
Carbamazépine	+	+	Orale	200 à 400 mg	400 à 800 mg	400 mg	1,2 g	Posologie d'installation progressive		
Cefpodoxime	+	+	Orale	200 mg	200 à 400 mg					
Cétirizine		+	Orale		10 mg					
Chloroquine (sulfate de)		+	Orale	100 mg 200 à 500 mg	100 mg 500 mg	100 mg 600 mg	100 mg 900 mg	Dose préventive Dose curative		
Citalopram		+	Orale	20 mg	40 mg		40 mg			
Ciprofloxacine		+	Orale	250 à 750 mg	500 mg à 1,5 g					
Clomipramine (chlorhydrate de)		+	Orale	20 à 50 mg	20 à 150 mg	75 mg	300 mg	Posologie d'installation progressive		
Clonazépam		+	Orale	0,05 à 0,1 mg/kg	2 à 4 mg	3 mg	8 mg	Durée de prescription : 12 semaines max		
Clopidogrel	+	+	Orale		75 mg					
Codéine	+	+	Orale	20 à 60 mg	60 à 120 mg	100 mg	300 mg	Ces doses maximales peuvent être dépassées tant que les effets indésirables sont contrôlés		
Colchicine	+	+	Orale	1mg	1 à 2 mg	1 mg	3 mg			
Diazépam		+	Orale	2 à 10 mg	2 à 30 mg	20 mg	80 mg	Durée de prescription : 12 semaines max		
Diclofénac		+	Orale	50 mg	100 mg	100 mg	150 mg			
Digoxine		+	Orale	0,25 à 0,5 mg	0,5 à 1 mg	1 mg	1 mg			
Diltiazem		+	Orale	60 mg	180 à 240 mg	120 mg	360 mg			
Dompéridone	+	+	Orale	10 mg	30 mg		30 mg			

Dénomination des médicaments	2 ^e A	6 ^e A	Voie	Doses usuelles		Doses maximales		Remarques posologiques et réglementaires	Exemple(s) de spécialité	Classe pharmacologique
				Pour 1 dose	Pour 24 h	Pour 1 dose	Pour 24 h			
Doxycycline		+	Orale	50 à 200 mg	50 à 200 mg	300 mg	500 mg			
Enalapril (maléate d')		+	Orale	5 à 20 mg	5 à 20 mg (1)	20 mg	40 mg (2)	(1) en 1 prise (2) en 2 prises		
Erlotinib		+	Orale	100 à 150 mg	100 à 150 mg			Une heure avant ou deux heures après un repas		
Escitalopram		+	Orale	5 à 10 mg	10 à 20 mg		20 mg			
Esoméprazole		+	Orale	20 à 40 mg	20 à 40 mg					
Fénofibrate	+	+	Orale	100 à 300 mg	300 mg					
Fluindione		+	Orale	5 à 20 mg	5 à 20 mg			Importante variabilité. Posologie strictement individuelle. Adapter selon INR		
Fluoxétine		+	Orale	20 mg	20 à 60 mg					
Furosémide	+	+	Orale	20 à 40 mg	20 à 120 mg	80 mg	160 mg	Exceptionnellement jusqu'à 1g chez l'insuffisant rénal chronique		
Gabapentine		+	Orale	300 mg	900 mg à 3,6 g	1,600 g	4,8 g	Posologie d'installation progressive		
Glibenclamide		+	Orale	1,25 à 2,5 mg	2,5 à 7,5 mg		15 mg	Posologie d'installation progressive		
Gliclazide	+	+	Orale	80 mg	80 à 160 mg		320 mg (1)	Forme LM : 30 à 120 mg/j en 1 prise (1) En 2 prises		
Glimépiride		+	Orale		1 à 4 mg					
Hydroxyzine dichlorhydrate		+	Orale	25 à 100 mg	100 mg			Durée de prescription : 12 semaines max		
Ibuprofène	+	+	Orale	200 à 400 mg	400 mg à 1,2 g	800 mg	2,4 g			
Imatinib		+	Orale	400 à 600 mg	400 à 600 mg			Au cours d'un repas		
Irbesartan		+	Orale	75 à 300 mg	300 mg					
Isotrétinoïne	+	+	Orale		0,5 à 1 mg/kg		1 mg/kg	Substance tératogène Prescription limitée à 1 mois Vérification des mentions obligatoires sur carnet patiente + test de grossesse		
Kétoprofène		+	Orale	50 à 100 mg	150 à 200 mg	100 à 200 mg	200 mg			
Lamotrigine		+	Orale	25 mg	200 mg		500 mg	Posologie d'installation progressive		
Lansoprazole		+	Orale	15 à 30 mg	30 à 60 mg					

Dénomination des médicaments	2 ^e A	6 ^e A	Voie	Doses usuelles		Doses maximales		Remarques posologiques et réglementaires	Exemple(s) de spécialité	Classe pharmacologique
				Pour 1 dose	Pour 24 h	Pour 1 dose	Pour 24 h			
Lévothyroxine	+	+	Orale		25 à 200µg		300µg	Posologie d'installation progressive.		
Lopéramide	+	+	Orale	2 mg	2 à 6 mg		16 mg			
Lorazépam		+	Orale	0,5 à 2,5 mg	0,5 à 7,5 mg	2,5 mg	10 mg	Durée de prescription : 12 semaines max		
Losartan		+	Orale	50 à 100 mg	100 mg	100 mg	100 mg			
Loxapine		+	Orale IM	75 à 200 mg 25 à 100 mg	75 à 200 mg 300 mg					
Metformine	+	+	Orale	500 mg à 1g	1 à 2 g	1 g	3 g			
Méthadone chlorhydrate		+	Orale		Jusqu'à 100 mg					
Méthotrexate		+	Orale		10 à 15 mg/m ²			Prise unique hebdomadaire		
Métoclopramide (chlorhydrate)	+	+	Orale /rectale IM/IV	10mg	30 mg ou 0,5 mg/kg	10 mg	30 mg ou 0,5 mg/kg			
Miconazole		+	Gel buccal	5 ml	20 ml			Une cuillère mesure de 2,5 ml contient 62,5 mg de miconazole.		
Morphine (sulfate de)	+	+	Orale	10 mg	60 mg			Pas de posologie maximale tant que les effets indésirables sont contrôlés		
Naproxène		+	Orale	275 mg à 1g	275 mg à 1,1g		1,25 g			
Nifédipine		+	Orale	10 mg	30 à 60 mg	20 mg	80 mg			
Niflumique (acide)		+	Orale	250 mg	750 mg à 1g		1,5 g			
Norfloxacine		+	Orale	400 mg	800 mg					
Ofloxacine		+	Orale	200 mg	200 à 400 mg		800 mg			
Olanzapine		+	Orale		5 à 20 mg		20 mg			
Oméprazole	+	+	Orale		20 à 40 mg	60 mg	80 mg	Jusqu'à 0,180 g pour le syndrome de Zollinger Ellison		
Oxazépam		+	Orale	20 mg	60 mg	50 mg	150 mg	Durée de prescription : 12 semaines max		
Pantoprazole	+	+	Orale	20 à 40 mg	20 à 80 mg					
Paracétamol	+	+	Orale	500 mg à 1g	2 à 3 g	1 g	4 g	Intervalle minimum de 4 heures entre les prises		
Paroxétine	+	+	Orale	20 à 60 mg	20 à 60 mg					
Perindopril	+	+	Orale	2 à 4 mg Jusqu'à 8 mg				En une prise matinale		

Dénomination des médicaments	2 ^e A	6 ^e A	Voie	Doses usuelles		Doses maximales		Remarques posologiques et réglementaires	Exemple(s) de spécialité	Classe pharmacologique
				Pour 1 dose	Pour 24 h	Pour 1 dose	Pour 24 h			
Piroxicam		+	Orale	10 à 20 mg	10 à 20 mg	20 mg	20 mg			
Pravastatine	+	+	Orale		10 à 40 mg					
Prednisolone	+	+	Orale		40 à 80 mg 5 à 20 mg			Dose d'attaque Dose d'entretien		
Prednisone	+	+	Orale		40 à 80 mg 5 à 20 mg			Dose d'attaque Dose d'entretien		
Pregabaline		+	Orale	150 mg	600 mg	300 mg	600 mg	Posologie d'installation progressive		
Pristinamycine		+	Orale	500 mg à 1g	2 à 3 g					
Propranolol (chlorhydrate)	+	+	Orale	40 à 160 mg	40 à 160 mg	160 mg	320 mg			
Racecadotril		+	Orale	100 mg	300 mg					
Ramipril	+	+	Orale		1,25 à 10 mg					
Risperidone	+	+	Orale	2 à 6 mg	4 à 8 mg					
Rosuvastatine		+		5 à 20 mg	5 à 20 mg		40 mg			
Sertraline		+	Orale	25 à 50 mg	25 à 50 mg					
Simvastatine	+	+	Orale	5 à 10 mg	10 à 40 mg					
Spiramycine		+	Orale	1 500 000 UI	6 000 000 à 9 000 000 UI					
Spironolactone		+	Orale	25 à 100 mg	25 à 300 mg		600 mg			
Sulpiride		+	Orale	50 à 200 mg	100 à 600 mg	200 mg	1,600g			
Sunitinib		+	Orale	37,5 à 50 mg	37,5 à 50 mg					
Terbinafine		+	Orale		250 mg					
Thiocolchicoside		+	Orale	8 mg	16 mg	8 mg	16 mg	L'ANSM recommande une durée max de 7j		
Tramadol		+	Orale	50 à 100 mg	200 à 400 mg					
Trihexyphénidyle (chlorhydrate)		+	Orale	2 à 5 mg	4 à 10 mg	15 mg	15 mg	Posologie d'installation progressive		
Trimébutine (maléate)	+	+	Orale	100 mg	300 mg	200 mg	600 mg			
Valproate de sodium		+	Orale	500 mg	1,5 g	700 mg	2 g	Posologie d'installation progressive		
Vérapamil		+	Orale	40 à 120 mg	120 à 360 mg		480 mg			

Dénomination des médicaments	2 ^e A	6 ^e A	Voie	Doses usuelles		Doses maximales		Remarques posologiques et réglementaires	Exemple(s) de spécialité	Classe pharmacologique
				Pour 1 dose	Pour 24 h	Pour 1 dose	Pour 24 h			
Warfarine		+	Orale	2 à 5 mg	2 à 5 mg			Importante variabilité. Posologie strictement individuelle. Adapter selon INR		
Zolpidem	+	+	Orale	5 mg	10 mg	10 mg	10 mg	Durée de prescription : 4 semaines max		
Zopiclone	+	+	Orale	3,75 mg	7,5 mg	7,5 mg	7,5 mg	Durée de prescription : 4 semaines max		

Doses usuelles pour enfants à répartir sur 24 heures

Pour un travail personnel, le stagiaire devra actualiser, le cas échéant, ces tableaux en recherchant les valeurs et les remarques posologiques dans les Résumés des Caractéristiques du Produit = RCP (consulter le dictionnaire Vidal® ou toute autre source documentaire actualisée). En outre il mettra en regard des substances médicamenteuses des exemples de spécialités les contenant et la classe pharmacologique correspondante.

Dénomination des médicaments	2 ^e A	6 ^e A	Voie	Doses à répartir sur 24 heures		Remarque posologique	Exemple(s) de spécialités	Classe pharmacologique
				De 1 à 30 mois	De 30 mois à 15 ans			
Acétylsalicylique (acide)	+	+	Orale	25 à 50 mg/kg jusqu'à 80 mg/kg	25 à 50 mg/kg jusqu'à 100 mg/kg	En 4 à 6 prises par 24 h		
Amoxicilline	+	+	Orale	50 à 150 mg/kg	50 à 150 mg/kg			
			IM	50 mg/kg	50 mg/kg			
Azythromycine		+	Orale	20 mg/kg	20 mg/kg	Sans dépasser la posologie AD 500 mg/j		
Béclométasone	+	+	Inhalation		100µg à 1000µg	2 fois par jour. En traitement de fond uniquement, et à adapter selon la sévérité de l'asthme. <u>Posologies à vérifier</u> selon le dispositif utilisé.		
Bétaméthasone	+	+	Orale Dose d'attaque	0,075 à 0,3 mg/kg	0,075 à 0,3 mg/kg	*Dose d'attaque puis posologie dégressive si traitement supérieur à 10 jours		
			Dose d'entretien	0,03 mg/kg	0,03 mg/kg			
Camphre	+	+	Appl, cutanée ou muqueuse	A éviter				
Carbocistéine	+	+	Orale	De 24 à 30 mois : 200 mg	300 mg	CI avant 2 ans		
Céfaclor		+	Orale	20 à 40 mg/kg	20 à 40 mg/kg	1 dose toutes les 8 h Sans dépasser 1g/24 h		
Cefadroxil		+	Orale	50 mg/kg	50 mg/kg	Sans dépasser la posologie AD		
Céfixime		+	Orale	A partir de 6 mois 8 mg/kg	8 mg/kg	En 2 prises sans dépasser 400 mg/j		
Cefpodoxime		+	Orale	8 mg/kg	8 mg/kg	En 2 prises Sans dépasser 200 mg		
Ceftriaxone		+	IM, IV	50 à 100 mg/kg	50 à 100 mg/kg	Sans dépasser 1 g		

Dénomination des médicaments	2° A	6° A	Voie	Doses à répartir sur 24 heures		Remarque posologique	Exemple(s) de spécialités	Classe pharmacologique
				De 1 à 30 mois	De 30 mois à 15 ans			
Cefuroxime		+	Orale	30 mg/kg	30 mg/kg	Sans dépasser 250 mg par prise voire 500 mg selon les indications (donc 17 kg ou 34 kg)		
Cétirizine	+	+	Orale	> 24 mois : 5 mg	< 6 ans : 5 mg > 6 ans : 10 mg			
Clarithromycine		+	Orale	15 mg/kg	15 mg/kg	En 2 prises sans dépasser 1g/j		
Diazépam	+	+	Orale Rectale	0,5 à 1 mg/kg	0,5 à 1 mg/kg			
Dompéridone	+	+	Orale	0.25 mg/kg et jusqu'à 0,75 mg/kg pour les enfants de – de 35 kg		En 3 prises		
Ergocalciférol	+	+	Orale	400 à 4 000 UI 100 000 à 200 000 UI	400 à 4 000 UI 100 000 à 200 000 UI	Dose journalière Dose trimestrielle		
Hélicidine		+	Orale		2ml/kg	A partir de 2 ans. En 3 prises Sans dépasser 75ml		
Ibuprofène	+	+	Orale	De 3 à 30 mois : 20 à 30 mg/kg	20 à 30mg/kg (1)	En 3 à 4 prises (1) plafonné à 1200 mg (pipette/kg)		
Lopéramide	+	+	Orale	De 24 à 30 mois : 0,09 mg/kg	< 8 ans : 0,09mg/kg (1) > 8 ans : 2 à 12mg (2)	C.I. avant 2 ans (1) (pipette doseuse) (2) 1 gélule 1 à 6 fois/24h		
Menthol	+	+	Application cutanée	A éviter	Concentration maximale 3%			
Méquitazine	+	+	Orale	0,25 mg/kg	0,25 mg/kg			
Métoclopramide	+	+	Orale / Rectale	0,1 à 0,15 mg/kg	0,5 mg/kg	Que pour les nausées et vomissements chimio-induits. Durée maximale de traitement : 5 jours		
Métopimazine		+	Orale	0,33 mg/kg Jusqu'à 1mg/kg/jour	> 6ans 2,5 à 5 mg/prise Sans dépasser 7,5 à 15 mg / j	3 Prises/ jour au max		
Morphine (sulfate)	+	+	Orale	1 mg/kg > 6 mois	1 mg/kg	Pas de posologie maximale tant que les effets indésirables sont contrôlés		
Nifuroxazide	+	+	Orale	De 24 à 30 mois : 660 mg	< 6 ans : 660 mg > 6 ans : 600 à 800 mg	C.I. avant 2 ans		

Dénomination des médicaments	2° A	6° A	Voie	Doses à répartir sur 24 heures		Remarque posologique	Exemple(s) de spécialités	Classe pharmacologique
				De 1 à 30 mois	De 30 mois à 15 ans			
Oméprazole		+	Orale			≥ 1 an et ≥ 10 kg : 10 à 20 mg/24H en 1 prise ≥ 2 ans et ≥ 20 kg : 20 à 40 mg/24H en 1 prise		
Paracétamol	+	+	Orale Rectale	60 mg/kg	60 mg/kg	15 mg/kg/prise toutes les 6 heures		
Phénobarbital	+	+	Orale	3 à 5mg/kg	30 mois à 6 ans : 3 à 5mg/kg > 6 ans : 2 à 4mg/kg	Posologie à adapter en s'aidant au besoin du taux plasmatique		
Pholcodine	+	+	Orale Rectale	A éviter	0,5 à 1 mg/kg			
Prednisolone	+	+	Orale	0,25 à 2 mg/kg	0,25 à 2 mg/kg			
Prednisone	+	+	Orale	0,25 à 2 mg/kg	0,25 à 2 mg/kg	*Présentation non adaptée à l'enfant de moins de 6 ans : risque de fausse route		
Racécadotril		+	Orale	6 mg/kg	6 mg/kg	1,5 mg/kg par prise Sans dépasser 4 prises/j		
Ranitidine*		+	Orale	4 à 10 mg/kg	4 à 10 mg/kg	En 2 prises *Hors AMM		
Tramadol		+	Orale		3 à 8 mg/kg en 3 à 4 prises	A partir de 3 ans		
Valproate de sodium	+	+	Orale	De 1 à 12 mois : 30 mg/kg en 2 prises De 12 à 30 mois : 30 mg/kg en 3 prises	30 mg/kg en 3 prises	Posologie d'installation progressive		

N.B. : Les pipettes doseuses ne sont pas interchangeables. Se tenir informé de l'actualité pharmaceutique.

A propos de quelques autres molécules d'actualité

Ce tableau est informatif et ne peut donner lieu à interrogation lors de l'épreuve de posologie

Dénomination des médicaments	Voie	Doses usuelles		Remarques posologiques et réglementaires	Exemple(s) de spécialités	Classe pharmacologique
		Pour 1 dose	Pour 24h			
Abacavir	Orale	300mg	600mg	Risque de réaction d'hypersensibilité grave, voire fatale : => interrompt définitivement le traitement et ne jamais réintroduire		
Abacavir 300 + Lamivudine 150 + Zidovudine 300	Orale	1 comprimé	2 comprimés			
Abacavir 600 + Lamivudine 300	Orale	1 comprimé	1 comprimé			
Fosamprénavir	Orale	700mg	1 400mg	Associé à Ritonavir (100mg/prise)		
Lamivudine	Orale	150 à 300mg	300mg			
Lopinavir + ritonavir	Orale	400/100 mg	800/200mg (1)	(1) = 5 ml de solution buvable 2 fois/j Solution buvable à prendre au cours d'un repas		
Zidovudine	Orale Perf IV	300mg	600mg 1 à 2 mg/kg toutes les 4 heures			
Clozapine	Orale	25 à 100mg	300 à 450mg (1) 25 à 37,5mg (2)	PIH - Surveillance numération leucocytaire (1) Schizophrénie : augmentation progressive des doses (2) Troubles psychotiques dans la maladie de Parkinson		
Dabigatran	Orale	220mg	220mg	Posologies à adapter selon pathologie et fonction rénales		
Rivaroxaban	Orale	10mg	10mg			
Zolmitriptan	Orale	2,5mg	2,5 à 5mg (1)	(1) Traitement de la crise de migraine, 2 ^{ème} prise si 1 ^{ère} comprimé efficace dans l'heure mais signes réapparaissent. Intervalle d'au moins 2 heures entre les 2 prises		

A propos des molécules les plus utilisées en chimiothérapie orale anticancéreuse

Ce tableau est informatif et ne peut donner lieu à interrogation lors de l'épreuve de posologie

Dénomination des médicaments	Doses usuelles en monochimiothérapie	statut	Remarques : Administration et conservation	Conseils aux patients	Spécialités	Classe pharmacologique
Imatinib Cp à 100 et 400 mg	400 à 800 mg/j (400 mg-600 mg en 1 prise/j, 800 mg en 2 prises de 400 mg/j, matin et soir)	PIH de 6 mois PR	Avec un grand verre d'eau, de préférence à la même heure. Possibilité de disperser les cp dans de l'eau minérale ou du jus de pomme (50 ml/100 mg) ; remuer jusqu'à dispersion complète. Conservation < 30 °C, à l'abri de l'humidité	Se peser régulièrement (risque de rétention hydrique sévère) Eviter l'utilisation de fortes doses de paracétamol (diminution du métabolisme du paracétamol)		
Gefitinib Cp à 250 mg	250 mg en une prise par jour	PH, PR, SP	Indifféremment par rapport aux repas, à la même heure, avec un verre d'eau. Possibilité de disperser le cp dans de l'eau non pétillante, boire à dissolution complète (environ 20 min). Rincer le verre avec 1/2 verre d'eau et le boire	En cas d'oubli, rattraper la prise seulement s'il reste plus de 12 h avant la prise suivante. Risque d'éruptions cutanées Eviter l'association aux anti-H2 et IPP (diminution de l'efficacité de l'ITK)		

Conseils généraux à donner avec la dispensation de tous les anticancéreux oraux :

- Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants
- Ne pas jeter dans la poubelle, ni dans les toilettes
- Contacter votre pharmacien pour leur élimination
- Se laver les mains avant et après chaque utilisation
- Ne pas sortir les comprimés à l'avance
- Ne prendre aucun autre médicament non prescrit par votre médecin

LISTE DES DISPOSITIFS MEDICAUX A CONNAITRE

1. LA CHAMBRE DU MALADE

- Lit médical un plan, deux plans, trois plans
- Lit à décubitus latéral
- Lit à hauteur variable
- Environnement :
 - les barrières, la potence, le porte-sérum
 - le matelas clinique, les matelas anti-escarres classe 1 et 2
 - les surmatelas anti-escarres : air statique et à air alterné, à eau, à tétines
 - table à malade, arceau de lit, appui-dos
 - les coussins anti-escarres : classe 1, 2, 3, 4
- Le fauteuil « garde robe »
- Le fauteuil gériatrique et de repos
- Le soulève malade manuel et électrique

2. LES AIDES TECHNIQUES

- **Aides à la marche**
 - Fauteuils roulants
 - Cannes de marche : à crosse, Maginot
 - Cannes béquilles (anglaises)
 - Béquilles axillaires
 - Cannes tripodes
 - Cadre de marche : fixe, articulé, à roulettes
- **Aides à l'hygiène**
 - Surélévateur de toilettes
 - Cadre d'appui- barres d'accès
 - Sièges et tabourets de bain
 - Urinal (homme et femme)
 - Bassin de lit
 - Crachoir
 - Haricot
- **Aides à l'habillage**
 - Chausse-pied, enfile bas, enfile boutons, lacets...
- **Aides à la prise du repas, aides à la préhension**
 - Couverts ergonomiques, verre de malade
 - Pince à stylo, pince de préhension

3. MATERIELS D'INJECTION - PERFUSION - SUTURES

- Aiguilles hypodermiques (adaptées à chaque injection)
- Cathéter veine court et long
- Seringue deux pièces, et seringue trois pièces
- Aiguille épicroténienne = microperfuseur
- Aiguille de Huber type 1 et type 2
- Set de pose de perfusion en chambre implantable
- Set de pose de perfusion au bras du malade
- Perfuseur par gravité
- Perfuseur par pompe portable programmable
- Perfuseur pousse seringue
- Diffuseur
- Seringues et aiguilles à insuline
- Autopiqueur et lancettes
- Lecteur de glycémie
- Stylo, aiguilles et cartouches pour diabétiques
- Pompes à insuline
- Aiguilles serties
- Fils résorbables et non résorbables

4. LE MATERIEL POUR TRAITEMENT DES VOIES DIGESTIVES

- Poches à nutrition
- Pompe pour nutrition entérale
- Tubulures pour nutrition entérale
- Sonde gastroduodénale (type Levin ou Salem)
- Tube et tulipe de Faucher
- Sonde pour nutrition entérale
- Canule rectale
- Seringue à embout
- Poche pour colostomie (système 1 ou 2 pièces)
- Poche pour iléostomie (système 1 ou 2 pièces)
- Trousse pour irrigation du colon
- Ceintures abdominales en chirurgie digestive avec perçage pour stomies

5. LE MATERIEL POUR TRAITEMENT DES VOIES RESPIRATOIRES

- Générateur d'aérosol pneumatique simple et sonique
- Générateur d'aérosol manosonique
- Générateur d'aérosol ultrasonique
- Chambres de nébulisation
- Canule de Guédel
- Canule pour trachéotomie
- Aspirateur trachéal
- Sonde pour aspiration bronchique
- Sonde nasale à oxygène, lunettes pour oxygène, masque à oxygène
- Appareil à pression positive continue
- Masque nasal
- Oxymètre
- Débit-mètre
- Spiromètre
- Oxygène gazeux en bouteille
- Concentrateur d'oxygène
- Oxygène liquide en cuve
- Mano-détendeur- débit litre

6. LE MATERIEL POUR TRAITEMENT DES VOIES GENITO-URINAIRES

- Canule vaginale
- Doigtier à un et deux doigts
- Cathéter de Frydman
- Sonde intra-utérine
- Préservatif (masculin et féminin)
- Pessaire
- Diaphragme
- Stérilet ou D.I.U
- Matériels absorbants (couches, alèses, protections diverses)
- Obturateur urétral
- Pipi-stop
- Électrostimulateur pour rééducation périnéale
- Cônes de rééducation périnéale
- Etuis péniers
- Poches à urine (jour et nuit)
- Poches pour urétérostomie (système 1 ou 2 pièces)
- Sondes vésicales : Mercier, Nelaton, Millin, Tiemann .
- Sonde vésicale FOLEY : 2 voies, 3 voies
- Fosset pour sonde
- Set pour auto-sondage intermittent
- Rééducateur périnéal pour biofeed-back

7. LE MATERIEL DIVERS : protection, petite instrumentation chirurgicale

- Charlotte, masque, bavoir, sur-chaussures
- Abaisse-langue
- Clamp
- Bistouris stériles et lames
- Pincés de Kocher
- Gants d'examen : en latex, en vinyl
- Stéthoscope
- Tensiomètres manuels
- Auto-tensiomètre
- Thermomètre rectal, buccal, auriculaire, frontal
- Pèse-bébés
- Tire-lait électrique, manuel
- Téterelle pour tire-lait
- Bout de sein
- Aspi-Venin°/Venimex°
- Trousse de secours
- Couverture de survie
- Défibrillateur automatique ou semi automatique (BAVU/AMBU)

8. LES ARTICLES DE PANSEMENT

- Compresses
- Jersey tubulaire
- Filet tubulaire
- Mèche et bande de gaze
- Sparadrap :
 - support tissé ou non tissé ou matière plastique
 - masse adhésive à l'oxyde de zinc ou acrylique
- Suture cutanée adhésive
- Pansement adhésif
- Pansements spéciaux :
 - Pansements gras (tulle)
 - Pansements absorbants
 - Films semi perméables
 - Hydrocolloïdes
 - Hydrogel
 - Hydrocellulaire
 - Alginate
 - Polymères absorbants
- Coton cardé
- Coton hydrophile
- Ouate de cellulose chirurgicale
- Set à suture
- Bandes cohésives, bandes extensibles, bandes de crêpe, bandes adhésives ...

LES ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

Connaissant les valeurs biologiques usuelles, le pharmacien doit être très prudent dans toutes les explications relatives aux résultats d'analyses puisqu'il ne peut faire aucun diagnostic.

VALEURS BIOLOGIQUES USUELLES HUMAINES

Selon le document établi par le Conseil Scientifique
des Concours de l'Internat en Pharmacie

Unités du Système International (SI) et correspondances

- Abréviations des milieux dans lesquels les constituants ont été dosés :

Se : Sérum ; Pl : Plasma ; LCR : Liquide céphalorachidien
dU : Urines de 24 h ; Sg : Sang veineux ; SgA : Sang artériel

- Des abréviations peuvent être placées entre parenthèses :

(H) : Homme ; (F) : Femme
(8h) : Prélèvement réalisé à 8 heures

- Symboles des multiples et sous-multiples utilisés dans la liste des valeurs usuelles :

G : giga = 10^9 ; T : téra = 10^{12}
m : milli = 10^{-3} ; μ : micro = 10^{-6} ; n : nano = 10^{-9} ; p : pico = 10^{-12} ; f : femto = 10^{-15}

Nota bene : Les valeurs biologiques usuelles humaines doivent être connues dans les deux systèmes d'unités.

VALEURS BIOLOGIQUES USUELLES CHEZ L'ADULTE (sauf exceptions mentionnées)

CONSTITUANTS AZOTES NON PROTEIQUES

(H)	Se ou Pl Créatinine	60 - 115 $\mu\text{mol/L}$	7 - 13 mg/L
(F)	Se ou Pl Créatinine	45 - 105 $\mu\text{mol/L}$	5 - 12 mg/L
(H)	Se ou Pl Urate	180 - 420 $\mu\text{mol/L}$	30 - 70 mg/L
(F)	Se ou Pl Urate	150 - 360 $\mu\text{mol/L}$	25 - 60 mg/L
	Se ou Pl Urée	2,5 - 7,5 mmol/L	0,15 - 0,45 g/L
(H)	dU Créatinine	10 - 18 mmol	1100 - 2000 mg
(F)	dU Créatinine	9 - 12 mmol	1000 - 1350 mg
	dU Urate	2,4 - 4,8 mmol	400 - 800 mg
	dU Urée	300 - 500 mmol	18 - 30 g
	Clairance rénale mesurée de la créatinine relative à la surface corporelle de référence (1,73 m ²)	1,50 - 2,30 mL/s	90 - 140 mL/min

ELECTROLYTES - ELEMENTS MINERAUX

Pl Sodium	135 - 145 mmol/L	
Pl Potassium	3,5 - 4,5 mmol/L	
Pl Chlorure	95 - 105 mmol/L	
Pl Bicarbonate	23 - 27 mmol/L	
Pl Osmolalité	295 - 310 mmol/kg d'eau	295 - 310 mOsm/kg d'eau
Pl Ammonium	25 - 40 µmol/L	0,45 - 0,70 mg/L
Se ou Pl Calcium	2,20 - 2,60 mmol/L	88 - 104 mg/L
Se ou Pl Fer	10 - 30 µmol/L	0,55 - 1,65 mg/L
Se ou Pl Saturation de la transferrine	0,20 - 0,40	20 - 40 %
Se ou Pl Phosphate (inorganique)	0,80 - 1,40 mmol/L	25 - 45 mg/L (exprimé en P)
dU Calcium	2,5 - 8,0 mmol	100 - 320 mg

EQUILIBRE ACIDO-BASIQUE

SgA pH (à 37°C)	7,35 - 7,45	
SgA pCO ₂		35 - 45 mmHg
SgA pO ₂		80 - 100 mmHg
SgA Oxyhémoglobine/Hémoglobine totale (SaO ₂)	0,94 - 1,00	94 - 100 %
SgA Bicarbonate	23 - 27 mmol/L	
SgA CO ₂ total	25 - 30 mmol/L	

ENZYMES

Les valeurs usuelles des activités enzymatiques sont très variables selon les techniques utilisées et dépendent notamment de la température de détermination. Les valeurs retenues ici correspondent aux résultats obtenus par les méthodes de référence IFCC à 37°C.

Limites supérieures de référence	Hommes	Femmes
Se Alanine aminotransférase (ALAT, TGP)	< 45 UI/L	< 34 UI/L
Se Aspartate aminotransférase (ASAT, TGO)	< 35 UI/L	< 35 UI/L
Se Créatine kinase (CK)	<171 UI/L	< 145 UI/L
Se Gamma glutamyltransférase (GGT)	< 55 UI/L	< 38 UI/L
Se Lactate déshydrogénase (LDH)	< 248 UI/L	< 248 UI/L

GLUCOSE ET METABOLITES DERIVES

Pl Glucose	3,90 - 5,50 mmol/L	0,70 - 1,00 g/L
Pl Lactate	0,50 - 2,0 mmol/L	45 - 180 mg/L
LCR Glucose	2,50 - 3,50 mmol/L	0,45 - 0,65 g/L

HEMOGLOBINE ET DERIVES

(H) Sg Hémoglobine		130 - 170 g/L
(F) Sg Hémoglobine		120 - 160 g/L
Sg Hémoglobine A ₂ / Hémoglobine totale	< 0,035	< 3,5 %
Sg Hémoglobine A _{1c} / Hémoglobine totale	< 0,06	< 6 %
Se ou Pl Bilirubine totale	< 17 µmol/L	< 10 mg/L
Se ou Pl Bilirubine conjuguée	0 µmol/L	0 mg/L
Se ou Pl Bilirubine non conjuguée	< 17 µmol/L	< 10 mg/L

HORMONES

Se ou PI Tétrai-iodothyronine libre (T ₄ L)	10 - 23 pmol/L	8 - 18 ng/L
Se ou PI Hormone thyroïdienne (TSH)	1,8 - 36 pmol/L	0,3 - 6 mU/L
PI (8h) Cortisol total	275 - 555 nmol/L	100 - 200 µg/L
dU Cortisol libre	80 - 270 nmol	30 - 100 µg

LIPIDES ET LIPOPROTEINES

Bilan lipidique normal chez un patient sans facteur de risque

Se Cholestérol total	4,10 - 5,20 mmol/L	1,6 - 2,0 g/L
Se Triglycérides	0,40 - 1,70 mmol/L	0,35 - 1,50 g/L
Se Cholestérol HDL	> 1,0 mmol/L	> 0,40 g/L
Se Cholestérol LDL	< 4,1 mmol/L	< 1,60 g/L

Objectifs thérapeutiques :

Valeurs attendues du cholestérol LDL

En présence d'un seul facteur de risque	< 4,9 mmol/L	< 1,90 g/L
En présence de 2 facteurs de risque	< 4,1 mmol/L	< 1,60 g/L
En présence de plus de 2 facteurs de risque	< 3,4 mmol/L	< 1,30 g/L
En cas d'antécédent cardiovasculaire	< 2,6 mmol/L	< 1,00 g/L

PROTEINES

Se Protéines		65 - 80 g/L
LCR Protéines		0,15 - 0,30 g/L
Se Haptoglobine		1 - 3 g/L
Se orosomucoïde (α1 glycoprotéine acide)		0,4 - 1,3 g/L
Se Protéine C Réactive (CRP)		< 5 mg/L
Se Transferrine		2 - 4 g/L
(H) Se Ferritine		20 - 250 µg/L
(F) Se Ferritine		15 - 150 µg/L
Se Immunoglobulines A (IgA)		0,80 - 3,60 g/L
Se Immunoglobulines G (IgG)		7 - 15 g/L
Se Immunoglobulines M (IgM)		0,5 - 2,3 g/L

PROTEINOGRAMME

Se Albumine		38 - 48 g/L
Se α1 globulines		1 - 3 g/L
Se α2 globulines		4 - 9 g/L
Se β globulines		5 - 10 g/L
Se γ globulines		7 - 15 g/L

HEMOSTASE

Sg Temps de saignement		
- technique d'Ivy trois points		2 - 4 min
- technique d'Ivy incision		4 - 8 min
PI Temps de céphaline avec activateur (rapport malade/témoin)		0,80 - 1,20
PI Activité du complexe prothrombinique (taux de prothrombine)		70 - 130 %
PI Fibrinogène		2 - 4 g/L
Sg Plaquettes	150 - 450 G/L	

HEMATOLOGIE CELLULAIRE

(H) Sg Vitesse de sédimentation érythrocytaire (1h)		2 - 5 mm
(F) Sg Vitesse de sédimentation érythrocytaire (1h)		3 - 7 mm
(H) Volume globulaire par kg de masse corporelle		30 mL
(F) Volume globulaire par kg de masse corporelle		26 mL

HEMOGRAMME

Numération globulaire (Adulte)

(H) Sg Erythrocytes	4,5 - 5,7 T/L	
(F) Sg Erythrocytes	4,2 - 5,2 T/L	
(H) Sg Hématocrite	0,42 - 0,54	42 - 54 %
(F) Sg Hématocrite	0,37 - 0,47	37 - 47 %
(H) Sg Hémoglobine		130 - 170 g/L
(F) Sg Hémoglobine		120 - 160 g/L
Sg CCMH		32 - 35 %
Sg TCMH		27 - 32 pg
Sg VGM	80 - 100 fL	
Sg Réticulocytes	20 - 80 G/L	
Sg Leucocytes	4,0 - 10,0 G/L	

Formule leucocytaire et populations lymphocytaires (Adulte)

	Concentration absolue	
Polynucléaires neutrophiles	2 - 7,5 G/L	
Polynucléaires éosinophiles	0,04 - 0,5 G/L	
Polynucléaires basophiles	< 0,10 G/L	
Lymphocytes	1 - 4 G/L	
Monocytes	0,2 - 1 G/L	
Lymphocytes T CD4	0,5 - 1,6 G/L	
Lymphocytes T CD8	0,4 - 0,8 G/L	

EXAMEN DE VALIDATION DE STAGE

Dans ce chapitre, il sera proposé des modèles de fiches d'appréciation et d'évaluation du stage.

Pour les examens de validation du stage, vous devez vous reporter aux modalités de contrôle des connaissances adoptées par le Conseil de Gestion de votre UFR de Pharmacie.

(modèle à titre indicatif)

PROPOSITION DE FICHE D'APPRECIATION DE STAGE

FACULTE DE PHARMACIE DE

ETUDIANT : Nom
Prénom

OFFICINE : Nom du Pharmacien
agréé Maître de stage
Adresse :

Cachet de la Pharmacie



Appréciation du Maître de stage (mettre une croix dans la case retenue)	<i>Médiocre</i>	<i>Moyen</i>	<i>Bien</i>	<i>Très Bien</i>
Aptitude professionnelle				
Sens pratique				
Esprit d'initiative				
Qualité de la dispensation des médicaments				
Qualité du conseil				
Éducation pour la santé et rôle social				
Comportement vis-à-vis de l'équipe Officinale				
Comportement vis-à-vis des autres Professionnels				
Présentation et tenue				
Exactitude et assiduité				

Par ses qualités et par ses connaissances, votre stagiaire a-t-il apporté à l'officine

Beaucoup *Un peu*
Moyennement *Rien*

Après validation du stage, prendriez-vous votre stagiaire,

Comme adjoint Oui Non
Comme remplaçant Oui Non

Commentaires :

Fait à
le

Signature

CONFIDENTIEL : A retourner avant le.....
au service de la Scolarité - 6ème Année Officine - Faculté de Pharmacie de

(modèle à titre indicatif)

PROPOSITION DE FICHE D'ÉVALUATION DE STAGE

à remplir par l'étudiant

A RETOURNER DUMENT REMPLIE

Selon les modalités définies par l'U.F.R.

A - FICHE D'IDENTITE

MAITRE DE STAGE NOM :

Adresse :

STAGIAIRE NOM

Adresse :

Date de stage :

B - PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE L'OFFICINE

	<i>Pas du tout</i>	<i>Insuffisant</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Très bien</i>
Homéopathie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plantes médicinales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orthopédie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pharmacie vétérinaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diététique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dermopharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C - MOYENS TECHNIQUES MIS A VOTRE DISPOSITION

Documentation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Matériel pour préparation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Matières premières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D - ACTIVITÉS DU STAGIAIRE

1) Dispensation

- | | | | | |
|--------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| ▪ Ordonnance | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| ▪ Conseil de santé | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

2) Préparations magistrales
et officinales

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

	<i>Pas du tout</i>	<i>Insuffisant</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Très bien</i>
3) <u>Préparation à l'examen de stage</u>				
▪ Encadrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Préparation au commentaire d'ordonnance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Réalisations de préparations peu courantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Identifications de substances chimiques, produits galéniques, plantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) <u>Participation à des réunions d'informations techniques et professionnelles</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

E - INITIATION A LA GESTION D'UNE OFFICINE

Informatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caisse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commandes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion du stock	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procédure de suivi avec :				
▪ Grossistes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Caisses et mutuelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Comptable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Banques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

F - RELATIONS

Avec le maître de stage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec le personnel de l'officine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

G - APPRECIATION PERSONNELLE

Travailleriez-vous chez votre maître de stage si l'occasion vous en était donnée ?

Comme adjoint oui non

Comme remplaçant oui non

H - COMMENTAIRES

TABLEAU DE BORD DU STAGE DE 6^{ème} ANNEE OFFICINE

Ce tableau de bord est à lire et à commenter avec votre Maître de Stage dans les premiers jours de votre arrivée à l'Officine.
Dans chaque thème, le maximum des objectifs doit être atteint, y compris dans le domaine de gestion de l'Officine.

Ce document vous permettra à mi-stage de faire un point, avec l'appui de votre Maître de Stage, sur vos acquis en matière de formation et ainsi parfaire vos connaissances dans les deux derniers mois de votre stage

Nom / Prénom	Adresse	Mail :
		Tél. :

	Acquis	A Approfondir	Non Acquis	Objectif Non réalisable
1 - La Dispensation et Le Patient <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de Dossier Pharmaceutique - Argumentation pour une bonne pratique de substitution - Convaincre de l'Observance des traitements - Plan de posologie - Diététique appliquée aux grandes pathologies - Evaluer la pertinence de la demande du patient dans le cadre d'un conseil ou dans le libre accès - Maîtriser les règles de prescription: liste II, I, Stup., PIH, PRS, Exceptions - Connaissance des droits de prescription : infirmière, Kiné, sage-femme, pédicure - Préparation des doses à administrer - Dispensation au domicile des Patients - Prise en charge des patients toxicomanes - Contraception d'urgence - IVG médicamenteuse - Renouvellement de contraception - Déclaration de vigilance : pharmacovigilance, matériovigilance, cosmétovigilance - Commentaires d'Examens Biologiques - Retour Cyclamed 				
2 - Missions de Santé Publique <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des patients chroniques : AVK, Asthmatiques ... - Entretien pharmaceutique : tabacologie, diabète, HTA, Addictologie, Hygiène de Vie - Participation à des séances d'éducation thérapeutique dans le cadre d'une structure. - Soins de première urgence 				

		Acquis	A Approfondir	Non Acquis	Objectif Non réalisable
3 - Pratiques des autres activités de dispensation à l'Officine	<ul style="list-style-type: none"> - Médicaments vétérinaires : Chiens, chats, NAC, Gros animaux - Homéopathie - Phytothérapie - Aromathérapie - Compléments alimentaires - Dermopharmacie - Diététique du bien être - Identification des champignons - Identification des plantes toxiques 				
4 - Activités de Maintien et Soins à domicile, Orthèses, Dispositifs Médicaux	<ul style="list-style-type: none"> - Contention veineuse - Genouillères, Chevillières, Attelles - Ceintures de soutien abdominal, lombaire - Colliers cervicaux - Aérosols, tire-lait - Lecteurs de Glycémie - Auto-tensiomètre - Dispositifs médicaux : sondes, canules... - Pansements techniques - Incontinence adulte - Aide à la marche - Lits médicaux - Fauteuils Roulants - Oxygénothérapie 				
5 - Assurance Qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture des procédures existantes - Actualisation de ces procédures - Réalisation de nouvelles procédures - Intégration des alertes sanitaires : <ul style="list-style-type: none"> . Nouvelles recommandations . Nouvelles contre indications . Médicaments sous PGR . Suppression et / ou retrait d'AMM . Alerte des patients si nécessaires 				
6 - Actualisation des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à des formations : <ul style="list-style-type: none"> . E P U de la Faculté . U T I P, Organismes agréés . E.learning agréé - Analyse « critique » : <ul style="list-style-type: none"> . Des nouvelles spécialités et autres produits de santé . De nouveaux produits de dermocosmétologie . De compléments alimentaires, etc. - Réalisation d'information sur les nouveautés : <ul style="list-style-type: none"> . Fiche et/ou mise en place informatique - Recherche informatique : <ul style="list-style-type: none"> . ANSM - HAS . Thériaque - CRAT - Meddispar - EQO etc. 				

		Acquis	A Approfondir	Non Acquis	Objectif Non réalisable
7 – Relation avec les autres Professionnels de Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Contact avec les Prescripteurs <ul style="list-style-type: none"> . Pour complément d'information . Pour Problème de dosage . Pour ajustement de Posologie . Pour Contre-indication . Pour Rupture d'une spécialité ou autre - Contact avec les Infirmiers / Infirmières - Contact avec les autres confrères - Contact avec les autres Professionnels de Santé - Participation à un réseau - Participation à l'activité du Pharmacien en EHPAD 				
8 - Préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Application des B P P - Nombre de Préparations réalisées par semaine à l'Officine. - Sous-Traitance : connaissance des règles 				
9 – Participation à la vie de l'entreprise « Officine »	<ul style="list-style-type: none"> - Information sur le choix : <ul style="list-style-type: none"> . Des grossistes . Des commandes directes aux laboratoires . Du groupement... - Participation aux achats : <ul style="list-style-type: none"> . Répartiteurs, groupement, direct, etc. - Dialogue avec les représentants, les visiteurs médicaux - Participation au référencement des nouveautés en Médication officinale et mise en avant « devant le comptoir » - Connaissance de la politique des prix de l'officine - Merchandising - Vitrines : Installation / Réalisation d'une vitrine éducative 				
10 - Participation à la Gestion Comptable de base	<ul style="list-style-type: none"> - Caisse journalière - Journal des achats et des ventes - Suivi des règlements - Rencontre avec l'expert comptable 				
11 - Maîtrise de l'administratif	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des différents systèmes de couverture des Assurés. - Gestion du Tiers payant : Télétransmission - Gestion des problèmes : <ul style="list-style-type: none"> . avec les différents organismes sociaux . avec les assurés - Suivi des règlements des organismes sociaux 				

		Acquis	A Approfondir	Non Acquis	Objectif Non réalisable
12 - Maîtrise de la gestion des stocks	<p><u>Chaîne du froid</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Commandes : <ul style="list-style-type: none"> . Grossistes . Direct laboratoire . Plateforme groupement, centrale d'achat - Procédure de réception, validation des commandes - Traçabilité des retraits de lots - Gestion des périmés - Gestion des manquants par quota ou manque fabricant - Gestion, Traçabilité : <ul style="list-style-type: none"> . des stupéfiants . dérivés du sang . médicaments à prescription particulière - Prévision des stocks pour les gardes 				
13 - Autour de la Gestion du Personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'organisation du Planning de Travail de l'équipe, gardes comprises - Connaissance de la convention Collective de la Pharmacie d'Officine - Connaissance de la grille des qualifications et des salaires, compréhension d'une fiche de paie - Connaissance des obligations de déclarations : Embauche, Visite médicale, URSSAF - Connaissance de l'organisation de la formation de l'Equipe 				
14 - Travail personnel pour la Préparation de l'examen	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse sur les grandes pathologies : <ul style="list-style-type: none"> . Stratégie thérapeutique . Classe des médicaments et leur bon usage - Synthèse sur les pathologies de « comptoir » <ul style="list-style-type: none"> . Questions à poser . Choix des spécialités si il y a lieu . Orientation vers médecin si nécessaire - Nombre de commentaires d'ordonnances effectués chaque mois avec le Maître de Stage - Nombre de préparations réalisées en vue de l'examen 				

**Toutes ces informations doivent rester confidentielles
(Ce document est à remplir uniquement par le stagiaire)**

**TEXTES EN VIGUEUR
RELATIFS
AU STAGE**

1 - ARRETE DU 17 JUILLET 1987 MODIFIE RELATIF AU REGIME DES ETUDES EN VUE DU DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE ET ARRETE DU 8 AVRIL 2013 RELATIF AU REGIME DES ETUDES EN VUE DU DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE (SES DISPOSITIONS SE SUBSTITUENT PROGRESSIVEMENT A CELLES DE L'ARRETE DU 17 JUILLET 1987)

Section 3 - Sixième année d'études (arrêté du 17 juillet 1987 modifié)

Art. 13 : La sixième année d'études comprend : - un enseignement de pratique professionnelle (stage) de six mois accompli à temps plein dans une officine ou dans un établissement industriel (...).

Art.14 : (...) Le conseil de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques fixe, après approbation du président de l'Université : - les conditions d'organisation du stage...

LES STAGES

Maîtres de stage agréés et conseillers de stage (arrêté du 8 avril 2013) :

Art. 21. – Pour recevoir des stagiaires en cours de formation en vue de l'obtention du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, les pharmaciens titulaires d'une officine ouverte au public et les pharmaciens gérants des pharmacies mutualistes ou des pharmacies de SSM doivent avoir la qualité de maîtres de stage. Ils sont agréés en cette qualité par décision du directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques, après avis du conseil régional de l'ordre des pharmaciens pour les pharmaciens titulaires d'une officine ouverte au public, ou du conseil central D de l'Ordre national des pharmaciens pour les pharmaciens gérants de pharmacies mutualistes ou de pharmacie de SSM ou du conseil central E pour les pharmaciens titulaires d'une officine ouverte au public des départements ou collectivités d'outre-mer ou du conseil de l'ordre des pharmaciens de la Polynésie française.

Ils doivent justifier de cinq années d'exercice officinal dont deux années au moins en tant que titulaires ou pharmaciens gérants de pharmacies mutualistes ou de pharmacies de sociétés de secours minières (...). L'agrément doit être renouvelé tous les cinq ans, il est révocable par décision motivée du directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques (...). Dans le cadre d'un stage à l'étranger, le maître de stage doit être agréé par le directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques. Le stage doit présenter toutes les garanties d'une formation équivalente à celle offerte dans les officines situées en France.

Art. 22. – Des conseillers de stage sont désignés par le directeur de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques. Ils sont choisis parmi les enseignants titulaires du diplôme d'Etat de pharmacien ou du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ayant au moins trois ans d'ancienneté dans leurs fonctions et parmi les maîtres de stage agréés ayant formé des stagiaires pendant au moins trois années consécutives ou non (...).

Stage de sixième année (arrêté du 17 juillet 1987 modifié) :

En sixième année, les étudiants accomplissent un stage de pratique professionnelle de six mois à temps plein :

- soit dans une officine dont le titulaire est agréé ,
- soit à titre exceptionnel dans une pharmacie à usage intérieure d'un établissement de santé.
- Ce stage peut, après avis des conseillers de stage, être accompli dans deux officines.

Le stagiaire reçoit une indemnité mensuelle de l'officine ou de l'établissement industriel qui l'accueille.

Les étudiants peuvent, sur leur demande et avec l'accord du directeur de l'unité de formation et de recherche concerné, accomplir leur stage dans un établissement situé hors de France, sous réserve de l'agrément de celui-ci. et après signature d'une convention entre l'université et cet établissement sur les conditions d'organisation de ce stage en vue de sa validation.

Lorsque ce stage est effectué dans une officine située à l'étranger, ce dernier doit être complété par un stage d'au moins trois mois en France effectué dans une officine dont le titulaire est agréé.

Les conditions d'organisation et de validation de stage sont fixées par le conseil de l'unité de formation et de recherche dispensant des formations pharmaceutiques après approbation du président de l'université. Pour la validation du stage, il est tenu compte de l'avis motivé du maître de stage.

2 - CODE DE DEONTOLOGIE DES PHARMACIENS (EXTRAITS DU CSP)

TITRE I - Chapitre V :

RELATIONS ENTRE MAITRE DE STAGE ET STAGIAIRE

Art. R.4235-37: Un pharmacien qui, soit pendant, soit après ses études, a remplacé, assisté ou secondé un de ses confrères durant une période d'au moins six mois consécutifs ne peut, à l'issue de cette période et pendant deux ans, entreprendre l'exploitation d'une officine ou d'un laboratoire d'analyses de biologie médicale où sa présence permette de concurrencer directement le confrère remplacé, assisté ou secondé, sauf accord exprès de ce dernier.

Art. R.4235-41: Les pharmaciens concernés ont le devoir de se préparer à leur fonction de maître de stage en perfectionnant leurs connaissances et en se dotant des moyens adéquats. Nul pharmacien ne peut prétendre former un stagiaire s'il n'est pas en mesure d'assurer lui-même cette formation.

Art. R.4235-42: Le pharmacien maître de stage s'engage à dispenser au stagiaire une formation pratique en l'associant à l'ensemble des activités qu'il exerce.
Il doit s'efforcer de lui montrer l'exemple des qualités professionnelles et du respect de la déontologie.

Art. R.4235-43: Les maîtres de stage rappellent à leurs stagiaires les obligations auxquelles ils sont tenus, notamment le respect du secret professionnel pour les faits connus durant les stages.

Art. R.4235-44: Le maître de stage a autorité sur son stagiaire. Les différends entre maîtres de stage et stagiaires sont portés à la connaissance du président du Conseil de l'Ordre compétent, exception faite de ceux relatifs à l'enseignement universitaire.

Art. R.4235-45: Les dispositions de l'article R.4235-37 sont applicables aux anciens stagiaires devenus pharmaciens.

TABLE DES MATIERES

	<i>Page</i>
Prologue	4
Les objectifs du stage de pratique professionnelle en officine	9
Ordre National des Pharmaciens et activités officinales	21
Les responsabilités du Pharmacien	39
La Pharmacopée	49
Qu'est-ce qu'un médicament ?	57
Généralités sur l'exercice officinal	71
Assurance qualité à l'officine	97
Dispensation des produits de santé	105
Dispensation des médicaments - Annexes et textes législatifs	147
Conseil, prévention et éducation pour la santé	185
Approche de la toxicomanie - Addictions	213
Lutte antidopage	219
Préparations magistrales et/ou officinales	235
Homéopathie	261
Phytothérapie et Aromathérapie	277
Nutrition et Diététique - Les aliments destinés à une alimentation particulière	295
Les dispositifs médicaux	311
La pharmacie vétérinaire	349
La documentation à l'officine	365
Le tiers payant pharmaceutique - La délégation de paiement	377
La gestion de l'officine	387
Les achats à l'officine	395
La protection sociale du pharmacien	403
Le remplacement du pharmacien	411
Liste de substances chimiques et produits galéniques, plantes médicinales, plantes toxiques, posologies, dispositifs médicaux, valeurs biologiques à connaître et à reconnaître	415
Examen de validation de stage	437
Textes en vigueur relatifs au stage	445

SERMENT DE GALIEN

Je jure, en présence des maîtres de la faculté, des conseillers de l'Ordre des pharmaciens et de mes condisciples:

- D'honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement ;**
- D'exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement ;**
- De ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine.**
- En aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels.**

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.

Notes

Notes

Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite. Une copie ou reproduction par quel que procédé que ce soit y compris photographie, microfilms, bande magnétique ou autres, est illicite et constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur. Toute revente de ce document est interdite.